



INFO-PARENTS

Novembre 2021

☎ École Village-des-Jeunes : (450) 473-7422 ☎
☎ Pavillon Jacques-Labrie : (450) 491-8402 ☎
☎ Service de garde : (450) 473-7422, poste 1 ☎

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
1 Journée pédagogique	2	4	5	6
8	9	10	11	12
15	16	17	18	19 Journée pédagogique
22	23	24	25	26
29	30			

Mot de la direction

Chers parents,

L'automne est installé. C'est un bonheur de voir vos enfants s'épanouir et relever de beaux défis. Notre merveilleuse équipe continue jour après jour à travailler pour leur réussite. Bonne continuité à tous et merci de faire partie de notre équipe.

Annie Bélanger
Directrice

Guignolée

Chers parents,

Nous allons recevoir dans la semaine du 8 novembre des boîtes de la part des Chevaliers de Colomb afin d'y recueillir des denrées non périssables.

Nous faisons appel à votre générosité pour venir en aide à des familles dans le besoin.

Vous avez jusqu'au 6 décembre pour remettre les denrées à votre enfant. Les Chevaliers de Colomb remettront le tout à des familles de la région.

Merci de votre implication!



Première communication



Dans la semaine du 15 novembre 2021, vous recevrez la première communication de votre enfant.

Pour toutes questions relatives à ce sujet, nous vous invitons à communiquer avec l'enseignante de votre enfant.

Service de garde

Si vous désirez inscrire votre enfant au service de garde lors des journées pédagogiques, il est important de faire l'inscription via le « Portail Parent – Mozaïk ». Le tout doit être effectué le plus rapidement possible, car il y a une limite de place.

Pour toutes questions, veuillez communiquer avec Madame Nancy Laplante, technicienne en service de garde, au (450) 473-7422, poste 1.



Frais scolaires À payer

Quelques factures concernant les frais scolaires à ce jour impayées. Il serait important de payer cette somme due le plus rapidement possible.

Les modes de paiement acceptés sont :

- ✿ Chèque : à l'ordre de Village-des-Jeunes
- ✿ Argent : Montant exact
- ✿ Interac

Pour toutes questions ou pour tout arrangement, veuillez contacter :

- ★ **Village-des-Jeunes :**
 - ✧ **Madame Nathalie Maheux, (450) 473-7422, poste 3**
- ★ **Pavillon Jacques-Labrie**
 - ✧ **Madame Michelle Rioux, (450) 491-8402**

Merci de votre compréhension!



Mozaïk parents

Trouvez toute l'information que vous désirez pour faire le suivi de la réussite de vos enfants. Le tout, regroupé à un seul endroit, peu importe qu'ils soient au primaire ou au secondaire!

Vous devez savoir que nous n'imprimons plus les bulletins, mais ceux-ci seront désormais disponibles sur le Portail Mozaïk Parents.

Si nous n'avez pas encore créé votre compte sur le Portail Mozaïk Parents, nous vous invitons à le faire en cliquant sur le lien Internet suivant :
<https://portailparents.ca/accueil/fr/>

Si vous éprouvez des difficultés, nous vous invitons à communiquer avec Nathalie Maheux, secrétaire d'école ou Michelle Rioux, agente de bureau.



Tirelires virtuelles Halloween

Bonjour à tous,

Le message s'adresse à tous les parents de l'école Village-des-Jeunes et du Pavillon Jacques-Labrie ainsi qu'à tous les employés.

Notre école participe au projet des Tirelires virtuelles d'Halloween de Leucan, l'Association pour les enfants atteints de cancer.

Notre école a sa propre tirelire virtuelle et peut amasser des dons en ligne facilement pour aider les enfants atteints de cancer et leur famille tout au long du mois d'octobre :

<https://secure.webleucan.com/registrant/TeamFundraisingPage.aspx?TeamID=967791>

La participation de notre école aux Tirelires virtuelles d'Halloween de Leucan permet d'amasser des fonds pour Leucan et de sensibiliser les élèves aux défis que vivent les enfants atteints de cancer.

Le projet inclut également plusieurs activités que nous réaliserons ensemble en classe. Pour en savoir plus sur ces activités et sur le projet, ou pour encourager votre enfant en faisant un don à la tirelire virtuelle de notre école, rendez-vous au www.tirelires-leucan.com.



Nous comptons sur la participation de tous!

Prévention contre les poux

Chaque automne, à la rentrée scolaire, le problème des poux de tête refait surface. Ces petits insectes très incommodes occasionnent bien des casse-têtes. Heureusement, il est possible d'en venir à bout.

Le saviez-vous?

- Les poux de tête se trouvent souvent chez les enfants qui fréquentent le milieu scolaire ou le milieu de garde, particulièrement au moment de la rentrée scolaire.
- Ils s'attaquent à tout le monde.
- Ils aiment autant les cheveux propres que les cheveux sales.
- Ils ne causent pas toujours des démangeaisons du cuir chevelu.
- Ils ne se traitent pas avec des shampoings ordinaires ; un traitement spécial contre les poux est nécessaire.
- Ils ne transmettent pas de maladies.



Merci à l'avance de votre précieuse collaboration.

Règle de vie



Nous travaillons durant le mois de novembre, ainsi que décembre, la règle suivante :

- ♣ Je respecte les autres en gestes et en paroles.

Encadrement par privilège

C'est dans la semaine du 23 novembre prochain que les élèves qui auront accumulé un certain nombre de coupons privilèges pourront choisir une activité de leur choix.

La plupart des privilèges octroyés aux élèves sont sous forme de temps accordés par les adultes de l'école. Les activités auront lieu dans la semaine du 29 novembre.



Bonne semaine d'activité.

Ça se passe en novembre!

Voici un lien à consulter! On y retrouve des informations qui peuvent vous être utiles!

<https://www.cssmi.qc.ca/nouvelles/ca-se-passe-en-novembre-2>



AGENDA

OCTOBRE / NOVEMBRE 2021

ATELIERS BRANCHÉS

Sur rendez-vous seulement

Besoin d'aide pour la mise en page d'un texte, d'un C.V., l'insertion d'une bibliographie ou d'une image dans un document, recherche sur Internet, soutien pour un appareil technologique ou de l'aide pour accéder à nos livres numériques? De multiples services vous sont offerts à la bibliothèque Guy-Bélisle.

Pour prendre rendez-vous : 450 974-5035.

VENTE DE LIVRES

Bibliothèque Guy-Bélisle

En raison des mesures sanitaires actuelles, la vente aura lieu en continu jusqu'à épuisement des livres. Présentez-vous à la bibliothèque; une table a été aménagée à cet effet.



MAZAAM

Nouvel espace numérique à la bibliothèque

Mazaam est une ressource québécoise pour initier les jeunes du préscolaire à la musique classique par le biais de jeux ludiques.

Connectez-vous à : biblio.saint-eustache.ca



Du 21 octobre au 4 novembre RALLYE D'HALLOWEEN AUTOUR DE LA BIBLIOTHÈQUE

Participez à notre rallye extérieur! Balayez le code QR sur les affiches du rallye ou venez chercher le questionnaire à la bibliothèque et répondez aux questions sur le thème de l'Halloween.

Pour tous. Gratuit.

Information : saint-eustache.ca/evenements ou à la bibliothèque Guy-Bélisle.

24 octobre - 14 h 30

SPECTACLE : CARLOS PLACERES LES DIMANCHES AUX JARDINS Jardins du manoir Globensky

Procurez-vous un billet pour assister au spectacle extérieur de Carlos Placeres dans les jardins du manoir Globensky. Spectacle annulé en cas de pluie. Apportez votre chaise.

Pour tous. Gratuit. Billet obligatoire.

Pour obtenir un billet : 450 974-2787.

Billetterie : du lundi au jeudi, de 8 h 30 à 16 h 30 et le vendredi, de 8 h à 12 h.

26 octobre - 13 h 30 ou 18 h 30 PLANIFIER ET PRÉPARER DES REPAS 101 POUR LA SEMAINE

Par l'Association du Diabète Local

Apprenez à être plus efficace en cuisine et avoir plus de temps à vous en soirée. Veuillez nous informer de vos allergies lors de l'inscription par courriel.

Adulés. Coût : 25 \$. Durée : 2 heures.

Lieu : 455, rue de Lausanne, Laral

Inscription : info@diabetelocal.qc.ca ou 450 636-0330

28 octobre - 19 h HOMEWORK AND SCHOOL ACCOMMODATIONS: A TOOLBOX FOR PARENTS

Atelier en anglais

Par Panda Basses-Laurentides Sud-Ouest

Une boîte de stratégies pour la période des devoirs seront présentées.

Rencontre en ligne. Inscription obligatoire.

Pour parents et intervenants en lien avec les enfants/adolescents ayant un TDAH.

Coût : 10 \$ (carte de membre annuelle)

Inscription : mrjrsdel@pandabiso.ca

30 et 31 octobre CONCOURS HALLOWEEN

Lors de la fin de semaine de l'Halloween, empruntez un livre à la bibliothèque Guy-Bélisle et obtenez la chance de gagner un prix!

Pour enfants et adolescents. Gratuit.

Renseignements : 450 974-5035.

30 octobre - entre 13 h et 16 h PHOTO DE FAMILLE D'HALLOWEEN

Réalisée par l'Oeil du photographe

Déguisez-vous et un photographe immortalisera le moment à la bibliothèque. Une photo imprimée vous sera remise.

Pour tous. Gratuit. Aucune inscription requise.



30 octobre - 13 h ou 14 h ATELIER DE FABRICATION : MON TOUTOU MONSTRE

Présenté par Olga Popo

Fabriquez un petit toutou sur la thématique des monstres! Apprenez à manier le fil et l'aiguille et conservez la création. Aucun matériel requis.

Pour tous. Gratuit. Durée : 45 minutes.

Inscription requise : saint-eustache.ca/inscription



30 octobre - entre 14 h et 16 h HEURE DU CONTE SUR LE THÈME DE L'HALLOWEEN

Des histoires d'Halloween seront racontées en continu. Joignez-vous à nous!

3 à 6 ans. Gratuit. Aucune inscription requise.

Section enfants de la bibliothèque Guy-Bélisle.

 **FESTITROUILLE** - La bibliothèque Guy-Bélisle organise une foule d'activités pour l'Halloween. Elles sont identifiées par le petit fantôme.

30 octobre - 15 h ou 16 h
IL ÉTAIT UNE FOIS, UN LIVRE QUI SE TRANSFORMA EN CITROUILLE 

Présenté par Olga Popa
 Crée un bricolage de citrouille à partir d'un livre. Aucun matériel requis.
 Pour tous. Gratuit. Durée : 45 minutes.
 Inscription requise : saint-eustache.ca/inscription



30 octobre
CONTES D'HALLOWEEN DANS LE CIMETIÈRE 

Êtes-vous peureux ? Une petite visite au cimetière la veille de l'Halloween s'impose! Bonbons offerts par la Commission jeunesse de Saint-Eustache.

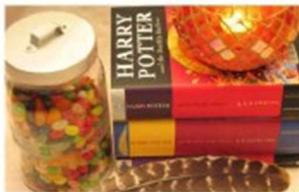
Contes pour enfants	de 19 h à 19 h 30
Contes pour adolescents	de 19 h 30 à 20 h
Contes pour adultes	de 20 h à 20 h 30

Gratuit. Aucune inscription requise.
 Rendez-vous au Columbarium du cimetière.
 Annulé en cas de pluie.



31 octobre
L'HALLOWEEN À LA BIBLIOTHÈQUE 

Nos employés seront déguisés et vous re mettront un livre et des bonbons pour l'occasion.
 Pour tous. Gratuit. Aucune inscription requise.



saint-eustache.ca

2 novembre - 13 h 30 ou 18 h 30
NUTRITIONAL VALUES AND READING LABELS

Atelier en anglais
Par l'Association du Diabète Laval
 Apprenez à lire le tableau de la valeur nutritive pour pouvoir faire de meilleurs choix à l'épicerie. Soyez plus confiant avec le comptage des glucides. Ayez quelques emballages de produits en main.
 Rencontre en ligne. Inscription obligatoire. Gratuit.
 Durée : 2 heures.
 Inscription : info@diabetelaval.qc.ca ou 450 686-0330

2 novembre - 19 h 30
LE TDAH AU PRIMAIRE ET AU SECONDAIRE: TRUCS ET OUTILS
Par Panda Basses-Laurentides Sud-Ouest

Les difficultés qu'engendre le TDAH peuvent vous paraître insurmontables. Sachez toutefois que l'application de certaines stratégies bien simples jointes à plusieurs trucs ayant fait leurs preuves, peuvent grandement vous faciliter la vie.
 Rencontre en ligne. Inscription obligatoire.
 Pour adultes.
 Coût : 10 \$ (carte de membre annuelle)
 Inscription : mjtrudel@pandabiso.ca

4 et 18 novembre - 10 h
HEURE DU CONTE DU RAT BIBOCHÉ

Biboché se rejoint à la bibliothèque pour te raconter de belles histoires!
 3 à 6 ans. Gratuit. Aucune inscription requise.
 Section enfants de la bibliothèque Guy-Bélisle.

4 novembre - 13 h
ATELIER D'ÉCRITURE AVEC ROXANNE BOUCHARD

Découvrez comment concevoir des personnages accrocheurs dans vos récits grâce aux conseils d'une professionnelle.
 Pour adultes. Gratuit. Aucune inscription requise.
 Salle polyvalente de la bibliothèque Guy-Bélisle.



5 novembre - 17 h 30
BIBLIO-JEUX

Activités de stimulation du langage pour les tout-petits, en présence d'un orthophoniste.
 6 mois à 6 ans. Gratuit.
 Inscription obligatoire : cesamedeuxmontagnes.com
 Salle polyvalente de la bibliothèque Guy-Bélisle.

9 novembre - 13 h 30 ou 18 h 30
LES COLLATIONS SAINES

Par l'Association du Diabète Laval
 Apprenez à cuisiner des collations saines et équilibrées. Nous préparons une recette de boule d'énergie à rapporter à la maison! Veuillez nous informer de vos allergies lors de l'inscription par courriel.
 Adultes. Coût : 35 \$. Durée : 2 heures.
 Lieu : 455, rue de Lausanne, Laval
 Inscription : info@diabetelaval.qc.ca ou 450 686-0330



12 novembre - 18 h 30
HEURE DU CONTE DU RAT BIBOCHÉ EN PYJAMA

Biboché se rejoint à la bibliothèque pour te raconter de belles histoires!
 3 à 6 ans. Gratuit. Aucune inscription requise.
 Section enfants de la bibliothèque Guy-Bélisle.

13 novembre - 10 h
BÉBÉ-COMPTINES

Activités d'éveil à la lecture avec comptines, chansons et livres cartonnés.
 18 à 36 mois. Gratuit.
 Aucune inscription requise.
 Salle polyvalente de la bibliothèque Guy-Bélisle.



AGENDA

15 novembre - de 9 h 30 à 12 h MATINÉE DES AÎNÉS

Un moment dédié aux aînés. Venez partager vos suggestions de lecture et faites la découverte de nouveaux auteurs. Découvrez les services et les ressources de la bibliothèque Guy-Bélisle ainsi que les activités offertes à la Ville.
Adultes. Gratuit. Aucune inscription requise.
Bibliothèque Guy-Bélisle.

16 novembre - 13h30 ou 18h30 LES PROTÉINES VÉGÉTALES 101

Par l'Association du Diabète Laval

Apprenez le tofu, le protéine végétale texturée (PVT), le tempeh et plus! Venez apprendre à les cuisiner, les cuisiner et les goûter. Veuillez nous informer de vos allergies lors de l'inscription par courriel.

Adultes. Coût : 35 \$. Durée : 2 heures.

Lieu : 455, rue de Lausanne, Laval

Inscription : info@diabeteval.qc.ca ou 450 686-9330

17 novembre - entre 13 h et 16 h ATELIER DE CRÉATION AVEC LE CERCLE DE FERMILIÈRES DE SAINT-EUSTACHE

Réalisez une œuvre collective qui sera présentée dans le cadre du 100^e anniversaire du Cercle de fermières!

Adultes. Gratuit.

Salle polyvalente de la bibliothèque Guy-Bélisle.

Inscription recommandée, places limitées :

saint-eustache.ca/inscription

18 novembre - 19 h CONFÉRENCE CULTURE ET VOYAGE : LES PLUS BELLES DESTINATIONS D'ITALIE

Présenté par Daniel Charbonneau

Découvrez le périple de notre conférencier qui vous présentera les merveilles culturelles, architecturales et gastronomiques de l'Italie.

Adultes. Gratuit.

Salle polyvalente de la bibliothèque Guy-Bélisle.

Inscription obligatoire pour assister en présentiel : saint-eustache.ca/inscription

Aucune inscription requise pour le visionnement sur : [Facebook.com/bibliothequeduguybelisle](https://www.facebook.com/bibliothequeduguybelisle).



19 novembre - 18 h TABLEAUX MUSIQUE : CONTE POUR ENFANTS

Présenté par Le Moulin à Musique

Faites un voyage dans différents univers, tout en sons et en images. Munies d'une variété d'instruments, de tableaux et d'objets, les musiciennes construisent et déconstruisent chaque décor sonore et visuel sous les yeux des enfants.
2 à 6 ans (avec parent accompagnateur). Gratuit.
Inscription requise : saint-eustache.ca/inscription.
Salle polyvalente de la bibliothèque Guy-Bélisle.



20 novembre - 13 h CONFÉRENCE : S'OUTILLER, IDÉALISER ET SOLUTIONNER ENSEMBLE

Par Tous complies

Découvrez les initiatives qui se font ailleurs au Québec et laissez-vous inspirer par les discussions animées des conférenciers pour faire de la MRC Deux-Montagnes un territoire plus juste, résilient et écologique.

Adultes. Gratuit (réservation obligatoire, places limitées).

Lieu : Maison du citoyen (184, rue Saint-Eustache)

Information : page Facebook [@touscomplies](https://www.facebook.com/touscomplies)

www.tous-complies.com

Inscription : [tous-complies.com/impliquenouvevents](https://www.facebook.com/impliquenouvevents)

23 novembre - 13h30 ou 18h30 LES FRUITS ET LES LÉGUMES

Par l'Association du Diabète Laval

Pourquoi en manger? Quelles portions devrais-je consommer? Est-ce que je devrais éviter certains fruits pour mon diabète? Nous répondrons à toutes vos questions! Veuillez nous informer de vos allergies lors de l'inscription par courriel.

Adultes. Coût : 35 \$. Durée : 2 heures.

Lieu : 455, rue de Lausanne, Laval

Inscription : info@diabeteval.qc.ca ou 450 686-9330

25 novembre - 19 h CONFÉRENCE : L'ÉVOLUTION DES RITUELS FUNÉRAIRES DANS LE TEMPS!

Présenté par Julien Des Ormeaux, fossoyeur

Faites un saut arrière de plusieurs millénaires afin de broser un portrait des rituels funéraires. Apprenez-en davantage quant au sort réservé aux défunts, même après leur mort.

Adultes. Gratuit. Aucune inscription requise.

Visionnement sur :

[Facebook.com/bibliothequeduguybelisle](https://www.facebook.com/bibliothequeduguybelisle).

27 novembre - 13 h ou 14 h ATELIER D'EMBALLAGES-CADEAUX ZÉRO DÉCHET

Présenté par MamiKiki

Apprenez le furoshiki, une technique japonaise traditionnelle de pliage et de nouage de tissu utilisée pour l'emballage de cadeaux. Puis, découvrez comment broder des emballages-cadeaux avec vos matières recyclables. Matériel requis : liste disponible lors de votre inscription.

Pour tous. Gratuit. Durée : 45 minutes.

Inscription requise : saint-eustache.ca/inscription.



28 novembre - 20 h SPECTACLE BÉNÉFICE ANNUEL : QUE LES FÊTES COMMENCENT AVEC GUYLAINE TANGUAY ET SES INVITÉS

25^e édition - Par la Fondation Émile Z. Lavolette

Les bénéfices visent à maintenir les programmes d'aide alimentaire et de persévérance scolaire pour les enfants démunis sur le territoire de la MRC Deux-Montagnes.

Prix par billet : 80 \$ (rangées A à O) ou 60 \$ (rangées P à Z) donnant droit à un reçu officiel d'impôt.

Billets disponibles : <https://app.simplycity/ticketing/6481bd34-1826-4a71-a766-d09e4d9d4d8a> ou code QR ci-contre.

Lieu : Le Zénith Promutuel
305, avenue Mathias, Saint-Eustache

Information : Pierre Legault, 514 945-2231.

Plan de lutte pour prévenir et combattre l'intimidation et la violence à l'école

Suite à la séance du conseil d'établissement du mois d'octobre, voici le plan de lutte 2021-2022 qui fut approuvé. Vous pouvez aussi le retrouver sur le site Internet de l'école.

**DOCUMENT POUR
LES PARENTS**



**Plan de lutte pour prévenir et combattre
l'intimidation
et la violence
à l'école**

Nom de l'école : École Village-des-Jeunes

Nom de la direction : Annie Bélanger

Coordonnateur du plan de lutte : Annie Bélanger

Membres du comité : Caroline Gervais
Andrée Dumoulin
Marylène Gravel
Nancie Gagnon
Julie Dubois
Annabelle Martino
Martine Cloutier-2^{ème} intervenant

Date d'approbation par le conseil d'établissement : 19 octobre 2021

Numéro de résolution : CE21-22/06

Date de révision : 30 septembre 2021

 Commission scolaire
de la Seigneurie-des-Mille-Îles
Direction de service de la formation générale des jeunes

 Un Avenir
de possibilités

Bonjour chers parents, voici notre plan de lutte pour prévenir et combattre la violence et l'intimidation. Vous y trouverez les 9 composantes incontournables ainsi que les actions de l'école pour y répondre. Merci de prendre connaissance de ce document et au plaisir de collaborer ensemble afin d'offrir un climat scolaire sain et sécuritaire pour tous les élèves.

RÔLES ET RESPONSABILITÉS DE LA DIRECTION DE L'ÉCOLE

Envers l'élève victime et ses parents :	<ul style="list-style-type: none"> La direction de l'école, en collaboration avec les membres de l'équipe école, veille à la mise en place de mesures de soutien et veille à l'élaboration d'un plan de sécurité faisant état des suivis à réaliser à court, moyen et long terme auprès de l'élève. La direction de l'école s'engage à les rencontrer afin de présenter et de convenir de mesures de soutien et de mesures de sécurité afin d'assurer à cet élève un milieu propice aux apprentissages.
Envers l'élève auteur des actes d'intimidation et de violence et ses parents :	<ul style="list-style-type: none"> La direction de l'école, en collaboration avec les membres de l'équipe école, veille à la mise en place d'un plan d'action comptant, à la fois, des mesures d'aide et des sanctions disciplinaires adaptées à la situation. La direction de l'école s'assure d'une communication de qualité avec les parents et s'engage à les rencontrer afin de présenter et de convenir de mesures de soutien et de mesures d'accompagnement afin de s'assurer que cet élève ne reproduise plus les gestes compromettant la sécurité et le bien-être des personnes qu'il côtoie.

COMPOSANTES DU PLAN DE LUTTE (art 75.1 LIP)	ACTIONS DE L'ÉCOLE
1. Une analyse de la situation de l'école au regard des actes d'intimidation et de violence.	Analyse de la situation réalisée au cours de l'année scolaire 2019-2020 <ul style="list-style-type: none"> Manifestation de violence et d'intimidation la plus fréquente : Violence verbale Facteur de protection vulnérable : Le climat relationnel
2. Les mesures de prévention visant à contrer toute forme d'intimidation et de violence.	Prévention universelle <ul style="list-style-type: none"> Révision du code de vie par le comité. Application uniforme du code de vie ainsi que l'encadrement par privilèges par tous les intervenants incluant le transport scolaire, le service de garde et le service des dîneurs; Lancement du code de vie en début d'année par l'équipe de l'école, du service de garde et des parents. Enseignement explicite en classe des règles de vie de l'école Mise en place de l'encadrement par privilèges (passeport, diplômes; coupons; dîners pizza; catalogues de privilèges) Enseignement des règles de vie aux élèves dans les classes Affichage des règles de vie dans l'école ainsi que la mise en évidence d'une règle mensuelle; Développer des liens entre les intervenants et les élèves par la mise en place d'activités sportives Structurer le temps de récréation en offrant des activités supervisées par les adultes Clarifier et revoir régulièrement (4 à 6 sem) ce qu'est l'intimidation Mettre en place un programme de prévention reconnu, à l'école (vers le pacifique, Fluppy, brindami et Dire mentor) Ateliers sur la gestion des émotions en classe ou en sous-groupe (TES). Utilisation de vidéos et activités en classe pour contrer la violence verbale
3. Les mesures visant à favoriser la collaboration des parents à la lutte contre l'intimidation et la violence.	<ul style="list-style-type: none"> Remise d'une lettre aux parents en début d'année Signature par les élèves et les parents du passeport et du code de vie dans l'agenda Publication du plan de lutte Capsules vidéos sur l'intimidation disponible sur le bureau virtuel de la CSSMI www.cssmi.qc.ca Messages dans l'Info-parents, et le site internet de l'école: sites.cssmi.qc.ca/vtdj/ Informar les parents sur les soirées d'information et sur les conférences qui se donnent dans notre région

COMPOSANTES DU PLAN DE LUTTE (art 75.1 LIP)	ACTIONS DE L'ÉCOLE
<p>4. Les modalités applicables pour effectuer un signalement ou pour formuler une plainte concernant un acte d'intimidation ou de violence.</p>	<p>Signalement :</p> <ul style="list-style-type: none"> • boîte aux lettres à la porte du bureau de l'éducatrice spécialisée • Information à un adulte en qui l'élève a confiance à l'école (enseignant, TES...) <hr/> <p>Plainte :</p> <ul style="list-style-type: none"> • rencontre ou conversation téléphonique avec la direction • au besoin, compléter le formulaire de plainte disponible sur le bureau virtuel de la CSSMI
<p>5. Les actions qui doivent être prises lorsqu'un acte d'intimidation ou de violence est constaté.</p>	<p>•Responsabilités du 1^{er} intervenant :</p> <p>- arrêter - nommer - échanger - au besoin, compléter le compte rendu 1 (annexe 1)*</p> <p><i>*Voir fonctions du 1er intervenant en annexe</i></p> <p>•Responsabilités du 2^e intervenant :</p> <p>- évaluer - régler - colliger les information dans le SPI - réguler (faire un suivi)</p> <p><i>*Voir fonctions du 2^e intervenant en annexe</i></p>
<p>6. Les mesures visant à assurer la confidentialité de tout signalement et de toute plainte.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Parler à un adulte de confiance de l'école • Boîte aux lettres • Diffusion du nom du 2^e intervenant • Utilisation de locaux assurant la confidentialité des échanges
<p>7. Les mesures de soutien ou d'encadrement offertes à un élève victime d'un acte d'intimidation ou de violence ainsi que celles offertes à un témoin ou à l'auteur d'un tel acte.</p>	<p>Auprès de l'élève victime :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Rencontre avec le 2^e intervenant • Analyse de la situation • Communication avec les parents • Établissement d'un plan de sécurité au besoin • Suivi à court et moyen termes avec le 2^e intervenant <hr/> <p>Auprès de l'élève témoin :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Rencontre avec le 2^e intervenant • Analyse de la situation • Suivi différencié selon s'il a été un témoin actif ou passif • Différencier avec lui les termes « dénoncer et rapporter » • Au besoin, communiquer avec les parents <hr/> <p>Auprès de l'élève ayant posé un acte d'intimidation :</p> <p>Application du système d'intervention à 3 niveaux</p> <ul style="list-style-type: none"> - Niveau 1 : premier comportement d'intimidation - Niveau 2 : répétition du comportement - Niveau 3 : récurrence du comportement ou aggravation de celui-ci

<p>8. Les sanctions disciplinaires applicables spécifiquement au regard des actes d'intimidation ou de violence selon la gravité ou le caractère répétitif de ces actes.</p>	<p>Niveau 1 :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Remise du 1^{er} billet • Perte de 5 points • Signature du passeport • Intervention de la personne qui émet le billet • Communication avec les parents des élèves concernés <p>Conséquences parmi les suivantes selon la gravité du geste :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Réflexion • Geste de réparation (si la victime le souhaite en cas d'intimidation) • Retenue du midi (TES) • Remboursement ou remplacement du matériel
	<p>Niveau 2 :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Intervention de la personne qui émet le billet • Geste de réparation (si la victime le souhaite en cas d'intimidation) • Signature du passeport • Réflexion écrite • 2^e billet : 2 retenues du midi et communication avec les parents • 3^e billet : communication avec les parents et plan d'action personnalisé <p>Au besoin, participation à des ateliers de développement des habiletés sociales.</p>
	<p>Niveau 3 :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Intervention de la personne qui émet le billet • Geste de réparation (si la victime le souhaite en cas d'intimidation) • Révision du plan d'action personnalisé • Signature du passeport • Réflexion écrite • 4^e billet : suspension à l'interno 1/2 journée (communication et/ou rencontre avec les parents) • 5^e billet : suspension à l'externe ou à l'externe, élaboration d'un plan d'intervention et/ou d'un protocole d'intervention et retour avec les parents <p>Référence à des ressources externes ou internes (psychoéducatrice, psychologue, CSSS, policier éducateur...).</p> <p>Selon la gravité de l'acte, la direction se réserve le droit de suspendre immédiatement un élève et ce, pour le temps jugé nécessaire. Après analyse de la situation et en respect du principe de gradation des sanctions, les mesures applicables tiendront compte du profil de l'élève, de la nature, la gravité et de la fréquence des gestes posés.</p>
<p>9. Le suivi qui doit être donné à tout signalement et à toute plainte concernant un acte d'intimidation ou de violence.</p>	<p>Signalement : Application des composantes 5, 7 et 8 prévues au plan de lutte et consignation des interventions.</p>
	<p>Plainte : La direction va recueillir la version des faits de toutes les personnes concernées, statuer sur la plainte, aviser le plaignant de la décision et s'il y a lieu, l'informer des étapes suivantes conformément au règlement de traitement des plaintes de la commission scolaire.</p>

Pour de plus amples informations sur le thème de l'intimidation, nous vous invitons à consulter le site Internet de la commission scolaire, section parents/onglet prévention de l'intimidation, à partir duquel vous pourrez accéder à une capsule vidéo ainsi qu'à un feuillet d'information sur l'intimidation

Pour des précisions supplémentaires sur ce plan, ou pour signaler une situation qui vous préoccupe, nous vous invitons à contacter Mme Annie Bélanger, direction d'école au 450-974-7000 au poste 4611 ou Mme Martine Cloutier, TES et 2^{ème} intervenante dans le dossier de l'intimidation au poste 4614.

De plus, nous vous invitons à consulter l'agenda scolaire de votre enfant dans lequel le code de vie de notre école est présenté. Celui-ci indique les balises quant aux interventions préconisées auprès des élèves dans notre école.



Un climat scolaire sain et sécuritaire pour tous... une priorité à la CSSMI!

Tel que prévu dans la Loi visant à prévenir et à combattre l'intimidation et la violence à l'école, chaque école doit se doter d'un plan de lutte à cet égard. Le conseil d'établissement doit approuver le plan de lutte (art.75,1 LIP) et procéder annuellement à l'évaluation des résultats (art.83.1 LIP).